

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Martineau.

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

Services administratifs—

Administration—

637. Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire, \$65,000.

L'hon. M. Pickersgill: Avant d'entamer la discussion sur ce crédit, je tiens à dire que, comme c'est la première fois que le ministre présente ses crédits à la Chambre, nous le traiterons avec toute la courtoisie due à un nouveau ministre. Il nous faciliterait grandement les choses si, conformément aux règles du comité, il voulait bien occuper une des banquettes du premier rang où il entendrait mieux les questions que l'opposition lui posera très probablement. Le ministre voudra peut-être commencer par nous dire pourquoi il a si vite besoin de ces fonds.

L'hon. M. Flynn: Monsieur le président, je remercie le député de Bonavista-Twillingate de ses aimables paroles et le comité de son bon accueil. Ce crédit est destiné à l'achat d'équipement ordinaire de camping nécessaire à tous les services du ministère. Le crédit doit être adopté maintenant parce qu'il a trait aux travaux d'hiver, dans le cadre du programme établi à cette fin.

Voici quelques détails: \$24,000 serviront à l'achat de matériel ordinaire de campement tel qu'insecticides, batteries et autres articles à remplacer. Un poste de \$21,000 est prévu pour la réparation de l'équipement ordinairement utilisé en plein air tel que moteurs horsbord, canoës, radios, etc. Le total des différents postes est de \$65,000.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi ces réparations sont nécessaires? On peut comprendre qu'il faille des articles neufs. Mais le ministère a sûrement dû prévoir combien il lui faudrait pour les réparations. Le matériel a-t-il servi plus que d'habitude l'année passée?

L'hon. M. Flynn: Ainsi que je l'ai dit au député, nous voulons dépenser cet argent dès maintenant pour contribuer au programme des travaux d'hiver.

(Texte)

M. Roberge: Monsieur le président, je ne suis pas certain si la question que je vais poser au ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Flynn) relève du poste à l'étude.

Qu'il me soit permis, en passant, de féliciter mon confrère d'université de sa nomination à la tête de ce ministère.

J'ai appris que durant l'été ou l'automne dernier, des équipes de son ministère avaient

fait des relevés dans la circonscription de Mégantic et plus particulièrement dans la paroisse de Saint-Antoine de Pontbriand. Le ministre est peut-être en mesure—si les renseignements que je demande relèvent du poste à l'étude—de me dire pourquoi ces équipes étaient dans ma circonscription, combien de temps elles y sont restées, et quel a été le coût des travaux qu'elles y ont effectués.

L'hon. M. Flynn: Monsieur le président, je ne crois pas que la question de l'honorable député de Mégantic (M. Roberge) se rapporte à aucun des postes à l'étude. Il est possible que des équipes de mon ministère aient travaillé dans la circonscription de Mégantic. J'ignore ce qu'elles y ont fait, mais je pourrai, s'il le désire, lui fournir ces renseignements par lettre ou d'une autre façon.

M. Roberge: Je serais reconnaissant au ministre de bien vouloir demander aux fonctionnaires de son ministère de me répondre par lettre.

(Traduction)

L'hon. M. Pickersgill: Je me demande si nous pourrions avoir un peu plus de silence au comité pour permettre à ceux d'entre nous que les crédits intéressent de suivre le débat.

M. le président: Il me semble que tout le monde serait reconnaissant si l'on observait davantage le silence pour permettre à chacun de nous d'entendre l'échange de vues qui a lieu en ce moment.

Le crédit 637 est-il adopté?

(Le crédit est adopté.)

Direction des levés et de la cartographie—

Service hydrographique du Canada—

639. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire, \$50,000.

L'hon. M. Pickersgill: Puis-je demander au ministre si ce crédit est en partie destiné à la construction de navires?

L'hon. M. Flynn: Oui, ce crédit supplémentaire doit être affecté au remplacement de trois chaloupes de sondage. Deux seront construites sur la côte ouest et une sur la côte est.

(Le crédit est adopté.)

Commission géologique du Canada—

640. Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire, \$75,000.

L'hon. M. Pickersgill: J'ai une question à poser à propos de ce crédit. Peut-être n'est-elle pas rigoureusement pertinente et si elle ne l'est pas, le ministre pourrait y répondre plus tard. Pourrait-il nous dire si la Commission géologique emploie des étudiants pour ses travaux durant l'été et, dans le cas de l'affirmative, comment les recrute-t-elle?